

Zeitschrift:	Dissonanz : die neue schweizerische Musikzeitschrift = Dissonance : la nouvelle revue musicale suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Tonkünstlerverein
Band:	- (1994)
Heft:	40
Rubrik:	Edition musicale suisse = Schweizerische Musikedition

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contre le démontage de la culture à Radio DRS

C'est avec indignation que les musiciens suisses et toutes les personnes intéressées par la culture ont appris que l'année prochaine, la rubrique « Reflexe Journal », cœur des deux émissions « Reflexe » (Reflexe Journal et Reflexe Théma) allait encore être supprimée, sous prétexte que la collaboration de journalistes indépendants la rend trop chère. Or c'est justement cette participation de reporters indépendants qui confère à l'émission sa qualité particulière. Cette nouvelle réduction, au terme d'une cure d'amaigrissement insupportable qui fait que le mandat culturel de la radio n'est plus respecté que marginalement, porterait le coup de grâce à la chaîne culturelle DRS 2.

Nous sommes bien conscients qu'il ne s'agit plus, depuis longtemps, d'argent, et que les responsables n'ont rien entrepris de sérieux pour maîtriser les problèmes financiers ; il s'agit en réalité d'un bouleversement des budgets et des contenus, comme l'atteste aussi la suppression de l'émission culturelle de la télévision DRS – bouleversement qui s'effectue de façon non démocratique et qui se poursuivra manifestement jusqu'à la disparition de la radio publique en Suisse. Nous trouvons ce procédé inacceptable et exigeons que, pour sauvegarder au moins les dernières contributions culturelles de la radio publique, cette récente mesure d'économie soit annulée.

Pour le Comité de l'Association des Musiciens Suisses (AMS) : Martin Derungs, Roland Moser, Fritz Muggler

Informations du Comité

Article culturel

A l'heure où paraît *Dissonance*, les membres auront certainement déjà reçu les informations concernant la votation du 12 juin 1994 qui porte sur l'article constitutionnel en faveur de la culture. Le Comité recommande vivement une fois encore un engagement massif en faveur de cet article. Du matériel est à disposition (prospectus, auto-collants, etc.) et vous pouvez passer commande auprès du Secrétariat si vous désirez en distribuer autour de vous.

Fête du printemps

Le 16 juin prochain, les membres de l'AMS âgés de plus de 60 ans sont conviés à une *Fête du printemps* prévue au château de Löwenberg près de Morat. Le Comité entend ainsi marquer une reconnaissance particulière à ceux qui, depuis de nombreuses années, soutiennent l'Association et n'ont pas forcément toujours la possibilité d'assister aux Fêtes traditionnelles. Cette journée de rencontre sera agrémentée de moments musicaux, présentés par de jeunes musiciens, et de quelques surprises ! Elle débutera à 11 h et se terminera vers 16 h.

Echanges culturels avec les pays baltes
Suite à une rencontre avec l'Ambassadeur de Suisse à Riga (Lettonie), il a été

décidé qu'une délégation suisse participerait au festival *Arsenal* du 1er au 8 octobre 1994 ; un organiste y donnera un concert, un compositeur y travaillera des œuvres suisses avec des musiciens de Riga et un choix d'œuvres pour orchestre sera remis à l'orchestre de Riga, qui jouera une ou plusieurs œuvres. Pour l'avenir, une rencontre entre musiciens suisses et baltes est envisagée en Suisse en 1995. Pour 1996, des manifestations sont à l'étude au cours desquelles seraient présentées des œuvres de compositeurs lituaniens, lettons et suisses. Le lieu pourrait être le festival de Davos. Voyons encore plus loin : en 1997 ou 1998, sur le thème « Rencontre entre les Alpes et la Baltique », un grand festival pourrait être organisé.

Archives utiles

Le Comité a décidé d'organiser une journée sur le thème « Comment rendre ma succession utile ? », à savoir : sous quelle forme partitions, lettres, écrits, etc. peuvent-ils être réunis et donnés à une institution ? Quelles possibilités existe-t-il ? Cette journée devrait être organisée si possible en collaboration avec la Bibliothèque Nationale Suisse, la Phonothèque Nationale, différentes bibliothèques cantonales, la Fondation Paul Sacher. Elle aura lieu vraisemblablement au mois de novembre 1994 et tous les membres de l'AMS y seront conviés.

Séance de réflexion

Du 27 au 28 mai, le Comité de l'AMS a prévu une séance de réflexion afin, entre autres, de préparer l'assemblée générale du 3 septembre 1994.

Schweiz nicht leisten ! Auf verheerende Art und Weise wird auch die Zusammenarbeit der Kulturschaffenden untereinander gefährdet. Wir erinnern den Bundesrat, die Parlamentarierinnen und Parlamentarier sowie die Direktion der SRG dringend an den in der Konzession verankerten Kulturauftrag und ersuchen die für dieses Szenario verantwortlichen Herren Direktoren Riva (SRG) und Blum (Radio) auf diese für uns tödlichen Kürzungen zu verzichten und DRS II die finanziellen Mittel zu sichern, die der Sender braucht!

Edition musicale suisse Schweizerische Musikedition

Vereinsversammlung der SME

Bern, 26. März 1994

Anlässlich ihrer ordentlichen Jahresversammlung verabschiedeten die anwesenden Einzel- und Kollektivmitglieder der «Schweizer Musikedition» (SME) ein vom Vorstand erarbeitetes Konzept über die künftigen Aktivitäten des Vereins, welches namentlich eine Ausweitung der Tätigkeit zugunsten einer viel grösseren Anzahl von Komponistinnen und Komponisten als bisher vorsieht.

Konzept

Die SME versteht sich neu als Selbsthilfeorganisation von Selbstverlegern. Um in diesem Sinne für möglichst viele Mitglieder eine Dienstleistung zu erbringen, verzichtet sie in Zukunft auf die jährlichen Ausschreibungen und die anschliessende Auswahl einzelner Werke. Neu wählt ein sechsköpfiges Lektorat Komponistinpersönlichkeiten aus, von denen eine repräsentative Werkauswahl in einem SME-Katalog präsentiert werden soll. Jede Komponistin und jeder Komponist mit Schweizer Bürgerrecht oder Wohnsitz kann sich um eine Prüfung durch das Lektorat und damit um die Aufnahme in den Katalog bewerben. Die Werkauswahl erfolgt in Zusammenarbeit zwischen Komponist und Lektorat.

In- und ausländische Verlage werden ermuntert, Werke aus dem SME-Katalog zu veröffentlichen. Die SME kann im Rahmen ihrer Möglichkeiten die Herausgabe subventionieren.

Der SME-Katalog wird periodisch und gezielt versandt. Eingegangene Bestellungen werden an die Komponistinnen und Komponisten, gegebenenfalls an die bestehenden Selbstverlags-Kollektive oder an die Verlage weitergeleitet. Diese liefern aus und stellen Rechnung.

Rubrique CSM Rubrik MKS

Resolution gegen den Abbau bei Radio DRS

Anlässlich ihrer Generalversammlung in Basel hat die MusikerInnen Kooperative Schweiz folgende Resolution gefasst :

Die MusikerInnen Kooperative Schweiz protestiert scharf gegen den erneut geplanten radikalen Abbau substantieller Kultursendungen bei Radio DRS.

Wie vor drei Jahren soll wiederum DRS II unverhältnismässig geschröpfen werden. Die Perspektive des Abbaus eines grossen Teils aller Wortsendungen bei DRS II bedeutet: es wird verunmöglicht, sich in unserem Land über aktuelle kulturelle politische und gesellschaftliche Ereignisse umfassend und reflektierend zu informieren. Die Haltung, aus der eine solche Horrorvision entspringt, kann und darf sich ein Land von solch kultureller, geographischer und sprachlicher Vielfalt wie die

Wahlen

Mit der Versammlung vom 26. März übernahm Ulrich Gasser das Präsidium von Fritz Muggler. Neu gehören dem Vorstand Martin Derungs und Francis Schneider an, die die zurückgetretenen Heinz Marti und Beat Lüthi ersetzen. Die Versammlung wählte als Lektorinnen und Lektoren:

Christine Theus (Zürich), Pietro Antonini (Lugano), Roman Brotbeck (Frankreich), Philippe Dinkel (Genève), Fritz Fehlmann (Zürich), Francis Schneider (Aarau).

Budget

Das Budget für das laufende Jahr sieht ein Total von 122'918.63 Franken an Aufwendungen vor. Neben den Lohn- und Sekretariatskosten sind namentlich eine Rückstellung von 20'000.- Franken für den Druck von Werken, ein gleicher Betrag für die Herausgabe einer CD, sowie 5'000.- Franken für die Erstellung des Kataloges budgetiert. Dem stehen Einnahmen im Betrage von 93'000.- Franken gegenüber. Gerechnet wird mit einer Subvention des BAK sowie mit Beiträgen der Kantone für die CD-Produktion, die selbsttragend sein soll. Der Fehlbetrag kann für dieses Jahr aus den eigenen Reserven weitgehend gedeckt werden. Weitere Geldquellen sind aber mittelfristig zu erschliessen.

Komponistinnen und Komponisten sind freundlichst aufgefordert, Mitglied des Vereins SME zu werden und ihre Werke beim Lektorat zur Prüfung einzureichen. Kontaktadresse ist für beides das Sekretariat in Luzern. Dieses verschickt auf Anfrage auch gerne Statuten, vollständiges Tätigkeitskonzept, weitere Unterlagen und gibt telefonisch Auskünfte.

Kontakt: SME, Postfach 7851, 6000 Luzern 7
Tel: 041 / 23 60 70
Fax: 041 / 22 43 34

Assemblée de l'EMS

Berne, 26 mars 1994

Lors de l'assemblée annuelle ordinaire, les membres individuels et collectifs présents de l'Édition musicale suisse (EMS) ont adopté un projet élaboré par le comité concernant les travaux futurs de l'association, projet qui prévoit l'extension de son activité à un nombre de compositeurs et de compositrices plus élevé que par le passé.

Idée

L'EMS se définit dès à présent comme organisme de soutien à des auteurs-éditeurs. Dans l'idée de rendre service à autant de membres que possible, elle renonce désormais aux concours annuels et à la sélection de quelques œuvres. A l'avenir, un comité de lecture de six personnes choisit quelques compositeurs affirmés pour présenter une anthologie de leurs œuvres marquantes

dans un répertoire EMS. Tout compositeur ou compositrice suisse (ou établi en Suisse) peut donc demander au comité de lecture de figurer dans ce répertoire. Le choix des œuvres retenues est l'affaire de l'artiste et du comité de lecture.

Les éditeurs suisses et étrangers sont alors invités à publier des ouvrages du répertoire EMS. Dans la mesure de ses moyens, l'EMS peut subventionner ces éditions.

Le répertoire EMS est distribué périodiquement et de façon ciblée. Les commandes reçues seront transmises aux auteurs, respectivement aux collectifs d'édition ou aux éditeurs actuels, qui livreront et dresseront facture.

Elections

A l'assemblée du 26 mars, Ulrich Gasser a succédé à Fritz Muggler en tant que président. Martin Derungs et Francis Schneider remplacent Heinz Marti et Beat Lüthi. L'assemblée élit au comité de lecture Christine Theus (Zurich), Pietro Antonini (Lugano), Roman Brotbeck (France), Philippe Dinkel (Genève), Fritz Fehlmann (Zurich) et Francis Schneider (Aarau).

Budget

Le budget de l'année en cours prévoit des dépenses totales de 122 918 francs qui comprennent, outre les frais de salaire et de secrétariat, une provision de 20 000 francs pour l'impression de partitions, le même montant pour la publication d'un disque compact et 5 000 francs pour l'établissement du répertoire. Les recettes s'élèvent à 93 000 francs. On prévoit une subvention de l'OFC ainsi que des contributions des cantons pour le CD, qui doit s'autofinancer. Le déficit de cette année sera couvert en grande partie par les réserves. A moyen terme, il s'agit cependant de trouver d'autres sources de financement. Les compositeurs et compositrices sont invités cordialement à devenir membres de l'EMS et à soumettre leurs œuvres au comité de lecture. Dans les deux cas, l'adresse est celle du secrétariat, à Lucerne, lequel renseigne volontiers par téléphone ou envoie sur demande statuts, descriptif complet du projet et autres documents.

EMS, case postale 7851
6000 Lucerne 7
tél. 041 / 23 60 70
fax 041 / 22 43 34

Nouveautés Neu- erscheinungen

Spätere, ausführliche Besprechung vorbehalten
Compte-rendu détaillé réservé

Kommentare / Commentaires: Roman Brotbeck und Peter Bürl (Improvisierte Musik)

Bücher/Livres

Adorno, Theodor W.: «Introduction à la sociologie de la musique. Douze conférences théoriques», traduit de l'allemand par Vincent Barras et Carlo Russi, Contrechamps Editions, Genève 1994, 240 p.

Dans ce livre, Adorno cumule les expériences, les observations et les intuitions d'une vie entière, au long de laquelle la musique tient un rôle capital, indissociable de la réflexion philosophique plus générale. Mais la force de cet ouvrage, c'est de faire apparaître à l'intérieur des œuvres et des institutions musicales les enjeux idéologiques et sociaux. La réflexion sociologique est fondée sur l'analyse des œuvres elles-mêmes. Cet ouvrage de 1962 reste, aujourd'hui encore, d'une portée tout à fait singulière: débordant le cadre strictement musical, l'ouvrage d'Adorno s'ouvre constamment vers les horizons d'une philosophie critique de la culture.

Ammann, Jean-Pierre: «Musique pour une fin de siècle. Vingt entretiens avec des compositeurs suisses», [Photos: Olivier Christinat] Revue musicale de Suisse romande, Yverdon-les-Bains 1994, 135 p.

Cette publication est partie intégrante du

n° 1/94 de la Revue Musicale de Suisse Romande. Elle contient des entretiens avec Christoph Delz, Jean-Jacques Dünki, Roland Moser, Balz Trümpy, William Blank, Ulrich Gasser, Martin Derungs, Geneviève Calame, Sergio Menozzi, Renzo Rota, Francesco Hoch, Jacques Demierre, Pierre Thoma, André Richard, Michael Jarrell, Fritz Voegelin, Jean-Claude Schlaepfer, Jorge Pepi, Regina Irman, Mario Pagliarani.

Parmi les compositeurs nés à la fin de la deuxième Guerre mondiale (très exactement depuis 1943), l'auteur a choisi ceux qui offrent une vision représentative de la création musicale suisse.

Beck, Dagmar (Hrsg.): «Ludwig van Beethoven's Konversationshefte», Bd. 10, Hefte 114-127, Deutscher Verlag für Musik, Leipzig 1993, 427 S.

Dieser Band der Konversationshefte betrifft den Zeitraum von Juli bis Dezember 1826. Neben der beginnenden Erkrankung Beethovens bildet der Selbstmordversuch des Neffen Karl das wichtigste biographische Ereignis dieses Abschnittes. Nach langem Zögern («Übrigens bin ich gar nicht für den Militärstand», S. 9) erlaubt Beethoven seinem Neffen schliesslich doch noch den Eintritt in die Armee. Kompositorisch fällt in diesen Zeitraum u.a. die Arbeit an dem von Artaria verlangten neuen Schluss-Satz des Streichquartetts op. 130, der die grosse B-Dur-Fuge ersetzte und die letzte vollendete Komposition von Beethoven werden sollte. Auch die Konversationshefte geben